Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 064-216405043-20250821-2025_073-DE

SARA
HERRIKO ETXEA

SARARI BALHOREAREN
ETA LEYALTASUNAREN
SARIA EMANA
LUIS XIV-EK 1693-AN

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 8 août 2025, s'est réuni, à la salle du conseil en Mairie de SARE, le jeudi 21 août 2025 à 20 heures, sous la présidence de Monsieur Jean-Baptiste LABORDE-LAVIGNETTE, Maire de la Commune de SARE.

Etaient présents : M. AGESTA Tati, Mme AGUIRRE Fafa, Mme ARIZCORRETA Maitxu, Mme BERASATEGUY AMEZTOY Maritxu, M. BARNEIX Stéphane, Mme DEVOUCOUX Trini, M. DUTOURNIER Patxi, M. ELIZALDE Michel, M. ERRANDONEA Pettan, Mme GARBISO ELIZALDE Sophie, Mme GOYENETCHE Antoinette, M. HIRIGOYEN Pierre, M JAUREGUI Jean-Michel, M. JAUREGUI BASURCO Patxi, M. LABORDE-LAVIGNETTE Jean-Baptiste (Maire), M. LAFITTE Thomas, Mme LONDAITZ Annie, Mme PILDAIN LASTRA Pantxika, Mme PRADERE Marie-Pierre et Mme SAINT-MARTIN Amaya.

Ont donné pouvoir : M. ALFARO Ellande à Mme PRADERE Marie-Pierre, M. BRISSON Mathieu à M. JAUREGUI BASURCO Patxi, Mme ERRANDONEA Carmen à Mme PILDAIN LASTRA Pantxika.

Etaient excusés : M. ALFARO Ellande, M. BRISSON Mathieu, Mme ERRANDONEA Carmen.

Etaient absents : /

Conseillers municipaux : 23 | Présents : 20 | Pouvoirs : 3 | Excusés : 3 | Absents : /

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Annie LONDAITZ a été désignée secrétaire de séance.

Délibération n°2025-073 – Procès-verbal du Conseil Municipal du 3 juillet 2025 : approbation.

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 064-216405043-20250821-2025_073-DE

Délibération n°2025-073 – Procès-verbal du Conseil Municipal du 3 juillet 2025 : approbation.

Le procès-verbal est un document rédigé au cours de chaque séance de l'assemblée délibérante. Il relate tous les faits qui constituent la séance.
Le Conseil Municipal a pris connaissance du procès-verbal de la séance du 3 juillet 2025.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le procès-verbal de la séance du 3 juillet 2025 ci-annexé.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Présents : 20 Pouvoirs : 3 Votants : 23

Pour : 23 voix
Contre :
Abstention :
Ne prend pas part au vote :
Non-votants :

Pour extrait conforme,
Ont signé au registre
Tous les membres présents.

Le Maire,

Jean-Baptiste LABORDE-LAVIGNETTE

SARAKO HERRIKO ETXEA MAIRIE DE SARE